

● Nature de l'action

Acquisition des connaissances.

● Personnel concerné

Toute personne exerçant la fonction de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes dans les E.R.P (Établissement Recevant du Public) ou I.G.H (Immeubles de Grande Hauteur).

12 personnes maximum.

● Pré requis

Respect des dispositions de l'article 5 § 1 de l'arrêté du 02 mai 2005 :

- Être titulaire du SSIAP1 ou du diplôme ERP1
- Pouvoir justifier de l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
- Être apte médicalement (certificat médical à l'appui)
- Être titulaire de l'AFPS ou du SST en cours de validité

● Objectifs pédagogiques

- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

● Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.
- Évaluations pratiques et théoriques réalisées en cours de formation (évaluations à chaque module de formation + QCU d'entraînement)
- La formation est sanctionnée d'un examen conforme au guide du déroulé de l'examen SSIAP inscrit dans l'arrêté du 02 mai 2005 :
 - **Évaluation Théorie** : QCM de 40 questions
 - **Évaluation orale** : Animation d'une séquence pédagogique
 - **Évaluation Pratique** : Exercice de gestion du PC en situation de crise

Un compte-rendu succinct de la situation donnée sera établi par le candidat en fin d'exercice.

Le diplôme SSIAP 2 sera délivré si réussite à l'ensemble des épreuves.

PROGRAMME

1ÈRE PARTIE : RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE [38 HEURES]

- Gérer son équipe au quotidien
Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité
Formation des agents de l'équipe
- Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne
- Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe
- Effectuer un compte-rendu oral ou écrit et rédiger un rapport
- Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes
- Traiter les incidents techniques relevés lors des rondes ou par appel au PC
- Les conditions de délivrance des permis de feu

2ÈME PARTIE : MANIPULATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE [10 HEURES]

- Tableau de signalisation incendie
- La mise en sécurité incendie
Les manipulations, les incidences et les responsabilités

3ÈME PARTIE : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE [6 HEURES]

- Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie
- Connaître la composition, le rôle des commissions et les relations avec elles

FORMATION CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Qualification SSIAP 2

● Méthodes pédagogiques

- Enseignements théoriques en salle équipée
- Visites applicatives sur site E.R.P.
- Mises en situation d'intervention
- Apprentissage individuel de la manipulation des matériels
- Entraînement à l'examen oral

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Dans le cas d'un examen et si le candidat a réussi, l'ASFO remettra la copie de la fiche individuelle de résultats dans l'attente de la remise en mains propres du diplôme SSIAP 2 certifié par le SDIS 64.

● Durée et rythme

13 jours, soit 91 heures dont 12 jours de face à face pédagogique et 1 jour d'examen

● Taux de réussite

50% en 2022

● Taux de retour à l'emploi

100% en 2022

● Tarif

1 200€ HT soit 1 440€ TTC

● Planning

Du 8 au 24 mars 2023

Du 30 octobre au 16 novembre 2023

● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

4ÈME PARTIE : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE [16 HEURES]

- Être chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise
- Accueillir et faire guider les secours

EXAMEN EN PRÉSENCE D'UN REPRÉSENTANT DU BUREAU PRÉVENTION DU SDIS 64 AINSI QUE DE DEUX SSIAP 3 EN EXERCICE [7 HEURES]

- **Évaluation Théorie** : QCM de 40 questions (40 min)
- **Évaluation Orale** : Tirage au sort d'un sujet et animation d'une séquence pédagogique (15 min)
- **Évaluation Pratique** : exercice de gestion du PC en situation de crise (20 min)

Un compte-rendu succinct de la situation donnée sera établi par le candidat en fin d'exercice.

Agrément préfectoral de l'ASFO BSB n° 2013087-0002